

DEVELOPPER LE COVOITURAGE DANS LE GARD

€ - Partenariat nécessaire - Depuis 3 ans

PARTENAIRES :

Conseil général, FDSEA, AFEMA

EN RESUME :

Le **covoiturage** se développe naturellement dans de nombreuses entreprises au sein des équipes de saisonniers pour véhiculer les salariés qui ne possèdent pas de moyens de locomotion.

Dans le **Gard**, une aide financière du conseil général favorise ce mode de transport grâce à une action basée sur le volontariat. Au sein de 5 entreprises du département (employant un grand nombre de saisonniers), une subvention de 30€ est versée au conducteur qui transporte tous les jours pendant un mois deux saisonniers. Seuls des effectifs suffisants en nombre permettent de rendre efficace le covoiturage. Ce sont plusieurs centaines de saisonniers par an qui profitent de cette opération dans le Gard. L'AFEMA gère ces démarches en parallèle des dossiers des candidats pour la saison de cueillette.

Le covoiturage est un réel succès. Même si la subvention est minime, elle suffit à lancer une dynamique. L'objectif est d'étendre l'action à de plus nombreuses entreprises les prochaines années.

CONTACTS :

- **AFEMA/ FDSEA Gard**
Isabelle TAILHADES
08.11.46.61.30